

Avis sur je que mon ami dois faire

Par zouzou, le 07/08/2008 à 14:11

bonjour voila mon problème mon ami m a demander de le trouver un véhicule de marque porche en france ce type de véhicule coute en occasion 45000 et 46000 euros donc après des recherche sur le net je lui ai trouver ce véhicule en Belgique donc je me suis rendu en Belgique j ai pris des photos de ce véhicule et en rentrant je lui ai montrer il était content en plus il était a 42200 euros mais le véhicule venait de italie donc une semaine plu tard mon ami m a demander d aller lui chercher donc j y suis aller j ai payer et le vendeur m a fait la facture ou nom de mon ami car le véhicule lui était destiner bref de retour mon ami a pris le véhicule et le lendemain je suis aller avec lui pour effectuer les papiers a la préfecture immatriculation provisoires en entendant le conformité européen venant de paris la semaine dernière il a reçu les papiers de porche france et de la il est aller a la préfecture pour la carte grise et la stupéfaction le véhicule est déclarer voler en italie de ce faites nous sommes retourner en Belgique est le le vendeur ne veut rien savoir il dit qu il ne savait pas q u il etait voler en plus et il fait le certificat de vente au nom de mon ami mais avec le nom de de la carte grise itali c est a dire que mon ami a acheter la voiture au propriétaire quelles sont les recours possible et moi je risque quoi en ayant rendu service a mon ami je suis decu pour lui surtout qu il la payer en espèce merci de me répondre